

EVALUATION INTERMEDIAIRE

NIG/019

Appui à la mise en Œuvre du Programme
décennal de l'Education dans la Région de
Dosso

FICHE SYNTHÉTIQUE

Pays	Niger
Titre long du Projet	Appui à la Mise en Œuvre du Programme décennal de Développement de l'Education dans la Région de Dosso
Titre court du Projet	Appui au Programme de l'Education
Code LuxDev	NIG/019
Version du Rapport	Juin 2014

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'EVALUATION

Notation globale (Efficacité)	2 Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée).
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : 2 Efficience : 2 Durabilité : 3

RESUME EXECUTIF

La mission d'évaluation intermédiaire du programme de Coopération Niger – Luxembourg s'inscrit dans le deuxième programme indicatif de Coopération. Initialement prévu pour une durée de quatre ans (2008-2012) et pour un budget initial de 60 millions EUR, il a été étendu jusqu'en fin 2015. Une enveloppe supplémentaire de 10 millions EUR a accompagné cette extension.

Le programme de Coopération Niger - Luxembourg intègre :

- NIG/017 et NIG/817¹ – Appui au Programme national de Formation professionnelle et technique et d'Insertion des Jeunes sortants ;
- NIG/018 – Programme d'Appui au Développement agricole durable dans la Région de Dosso ;
- NIG/019 – Appui à la mise en œuvre du Programme décennal de Développement de l'Éducation dans la région de Dosso.

A la suite du coup d'état de février 2010, la Coopération luxembourgeoise a décidé de suspendre momentanément son action. Par conséquent, seuls les projets qui étaient en cours d'exécution ont pu terminer leurs activités. La formulation des nouveaux projets et programmes, qui était alors en cours, a dû être interrompue. En mars 2011, après les élections présidentielles, la Coopération luxembourgeoise a décidé de reprendre ses activités en achevant la formulation des programmes (NIG/017 et NIG/018) et du projet (NIG/019). Le deuxième programme indicatif de Coopération a donc souffert d'une interruption de pratiquement deux ans et les déboursements ont été retardés d'autant. Les programmes et projets n'ont donc connu un début de mise en œuvre qu'à la fin de l'année 2011.

Une première mission menée par le chef de Mission, M. Claude Mauret, et le chef de projet au siège de Hydroconseil, Mlle Na'a kin Pintado a séjourné au Niger du 14 au 17 avril 2014 afin de préparer l'évaluation sur le terrain. Une deuxième mission rassemblant l'ensemble de l'équipe d'évaluation du programme de Coopération Niger - Luxembourg s'est déroulée au Niger du 11 mai au 29 mai 2014. Le chef de mission de l'équipe d'évaluation et responsable des aspects Gouvernance était M. Claude Mauret, l'expert évaluateur du programme NIG/017 - 817 était M. Alain Sossah, l'expert évaluateur du programme NIG/018 était M. Stéphane de Noray, l'expert évaluateur du projet NIG/019 était M. Sané Ansoumana, l'expert genre était Mme Marthe Diarra et l'expert Environnement était M. Bachir Aboubakar Cheffou. La mission a été accompagnée par Mlle Na'akin Pintado en appui sur les aspects environnementaux.

La mission avait pour objectif principal d'effectuer l'évaluation intermédiaire, interne et indépendante, du programme de Coopération Niger - Luxembourg (NIG/017-817, NIG/018 et NIG/019) pour le compte de LuxDev.

La mission a déployé une démarche participative et s'est appuyée sur la documentation fournie à l'avance par le programme de Coopération Niger - Luxembourg. La mission a également accordé beaucoup d'importance au travail d'équipe, notamment en termes d'outils utilisés, d'analyse et de rédaction.

Dans le cadre de la coopération entre la République du Niger et le Grand-Duché de Luxembourg, le Niger a sollicité et obtenu du Grand-Duché un appui à la mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation dans la région de Dosso, zone de concentration de la Coopération luxembourgeoise, pour la période 2011-2016. Cet appui s'inscrit dans le cadre de la stratégie accélérée de développement et de réduction de la pauvreté et contribue à la réalisation de l'objectif global de la politique du Gouvernement qui est de réduire la pauvreté, de favoriser l'accès aux services sociaux de base (notamment la scolarisation universelle à l'horizon 2015) et de renforcer le capital humain pour un développement durable. De façon plus spécifique, le projet appuie en priorité l'amélioration des enseignements et des apprentissages des élèves par le renforcement des capacités de gestion et l'allocation des ressources éducatives de manière à développer un système éducatif équitable, offrant à chaque élève les mêmes chances d'accès et la même qualité d'enseignement. Dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, l'appui à la mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation a pour objectif de contribuer à relever le taux d'alphabétisation et à développer l'environnement lettré de la région de Dosso.

¹ Financé par l'Union européenne et exécuté par LuxDev.

L'appui à la mise en œuvre du programme décennal intervient dans les huit départements de la région de Dosso (Boboye, Falmei, Dosso, Douthi, Tibiri, Loga, Dioundiou et Gaya). L'intervention vise notamment les investissements en infrastructures scolaires, points d'eau dans les écoles, équipements scolaires, manuels et matériels didactiques ; l'ensemble des activités de formation des enseignants dans les disciplines fondamentales. Les élèves de l'enseignement de base 1 et 2 sont les bénéficiaires directs des infrastructures qui seront construites et de l'amélioration de la qualité des enseignements.

La stratégie d'intervention privilégie l'amélioration des acquisitions scolaires dans les disciplines fondamentales que sont la lecture et les mathématiques. L'appui cible en priorité les classes charnières des deux cycles : le sous cycle cours d'initiation-cours préparatoire et la classe de 6ème. Il appuie une démarche qualité en initiant plusieurs cycles d'ingénierie pédagogique et de formation articulés autour des étapes suivantes : (i) l'analyse des besoins de formation, (ii) la conception des stratégies, outils et supports de formation, (iii) la réalisation des formations, leur évaluation et leur suivi, (iv) la définition des actions de remédiation et (v) l'évaluation des impacts en termes d'acquis scolaires. Il prévoit également la mise à disposition de manuels scolaires et de documents pédagogiques de référence pour les élèves et leurs enseignants et professeurs.

Dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, l'intervention appuie le développement de l'approche « faire faire » à travers les opérateurs du secteur privé, incluant les organisations non gouvernementales et les associations. Pour renforcer cette approche, elle soutient la création d'un fonds régional pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle. La stratégie d'intervention est basée sur le ciblage des publics et la prise en compte d'une demande homogène par groupe d'apprenants ayant des intérêts langagiers communs. Le fonds régional pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle doit accorder une attention spécifique aux organisations professionnelles (groupements d'intérêt économique ou de microfinance, unions de professionnels, artisans) et, dans ce cadre, aux femmes et aux jeunes. Il est prévu que des ressources soient allouées au renforcement des capacités des acteurs publics et des opérateurs privés de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en vue d'implanter une démarche centrée sur les besoins des apprenants, en lien avec le développement des activités économiques et notamment les filières agricoles (soutenues par l'appui du programme NIG/018 à la mise en œuvre de l'Initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » à Dosso).

Les collectivités territoriales sont appuyées dans l'élaboration des documents utiles à la tenue des sessions et l'organisation matérielle de rencontres sectorielles. En ce qui concerne les appuis aux services techniques de l'éducation et de l'alphabétisation, l'intervention est basée sur la prise de responsabilité des services techniques. Les activités soutenues seront intégrées dans le programme régional de développement de l'éducation et dans les plans d'actions départementaux du programme décennal du développement de l'éducation. En appui au programme régional de développement de l'éducation, les interventions ciblent les tâches que les services techniques exécutent pour mettre en œuvre le programme décennal du développement de l'éducation. Les dotations des services techniques en équipements et matériels sont complémentaires de ceux mis à leur disposition à travers le budget de l'Etat. Pour soutenir le processus de décentralisation, le projet vise à appuyer l'élaboration ou l'actualisation du volet éducation des plans de développement communaux des collectivités territoriales. Ce travail est conduit avec les appuis-conseils des services techniques, dont la Direction régionale du plan. L'élaboration des plans de développement communal devient ensuite un critère d'éligibilité pour (i) la construction des écoles, (ii) l'accès aux subventions du fonds régional pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Dans le cadre de la construction des salles de classe, une assistance technique est fournie aux communes pour le suivi des travaux et équipements.

LuxDev est mandatée par la partie luxembourgeoise. Le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique est la tutelle et l'agence d'exécution nationale des appuis. Les collectivités territoriales sont, dans la limite de leurs compétences respectives, les agences d'exécution des appuis, notamment dans les domaines des infrastructures, du renforcement des comités de gestion décentralisée des établissements scolaires, des associations de parents d'élèves, des associations des mères éducatrices et de l'alphabétisation.

La mise en œuvre des appuis a pour ambition d'évoluer de l'exécution des activités au sein d'une unité de Coordination vers la responsabilisation progressive de l'administration et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des opérations en faveur du secteur de l'éducation. Au même titre que l'appui à la mise en œuvre de l'initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » dans la région de Dosso, l'appui au programme décennal du développement de

l'éducation progresse vers la mise en œuvre d'accords de partenariats opérationnels avec les services de l'éducation.

Le projet NIG/019 et le programme NIG/018 ont également en commun une approche décentralisée de la maîtrise d'ouvrage qui est confiée aux collectivités territoriales.

Le présent document est un rapport d'évaluation intermédiaire de ce projet. Cette évaluation, interne et indépendante, vise à analyser les résultats obtenus ainsi que les objectifs spécifiques atteints au moment où l'évaluation intervient par rapport à ce qui avait été prévu dans le document de projet. L'évaluation se fait selon les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, en tenant compte des thèmes transversaux (gouvernance pour le développement, égalité de genre, environnement et changements climatiques).

La méthodologie de travail adoptée a été une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes, à tous les niveaux, y compris les partenaires techniques et financiers avec qui LuxDev coopère sur le terrain. Cette approche a été alimentée par trois sources: l'analyse documentaire, les entretiens individuels et focus groups et les visites de terrain.

La mise en œuvre de cette démarche a permis de noter que le projet évolue comme prévu. Il a atteint un degré de réalisation satisfaisant avec des tendances permettant de penser que les objectifs poursuivis seront atteints à l'échéance 2016, année cible. Concernant l'objectif spécifique, l'analyse des données collectées a permis de relever, par exemple, que l'indicateur « hausse du taux d'achèvement au cycle de base 1 » a évolué de 4,1 points entre l'année de référence (2011) et 2013 (52,9% à 57,1%). L'indicateur « hausse du taux d'achèvement des filles en base 1 » a progressé de 13,9 points pour la même période. Pour la seule année 2013, il y a eu 10 212 hommes/jours de formation au profit de 2 902 enseignants dont 1 440 femmes. Une révolution dans les principes d'organisation des cellules d'appui pédagogique/regroupements d'unités pédagogiques basée sur la prise en compte des besoins des maîtres et des difficultés des élèves a permis de rompre avec des pratiques qui ne répondent pas aux besoins réels de formation des enseignants. Au rythme de la progression constatée en 2013, il est possible d'atteindre la cible de 20 000 hommes/jours de formation projetée pour 2016.

Par ailleurs une première campagne a été lancée pour la construction de 146 salles de classes, 210 latrines scolaires, 10 blocs administratifs, 700 ml de murs de clôture et la réhabilitation de 20 salles de classe. Pour ce qui est de l'autonomisation des femmes et la promotion des activités socio-économiques des communautés dans leur ensemble, le soutien du projet a permis que les centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle enregistrent un taux de réussite de 53% en décembre 2013 contre une moyenne régionale de 51,70% en 2011. Le cumul des campagnes 2012-2013 et 2013-2014 donne 252 animateurs/alphabétiseurs formés sur une prévision de 500 (50%) et 6 833 apprenants inscrits dont 4 943 femmes sur la prévision de 12 500 (54,66%) pour 2016. Pour ce qui est des PDC, six ont été actualisés et mis en œuvre au 31 décembre 2013, contre 14 envisagés pour 2016.

Concernant la mutualisation des ressources, en dépit de leurs appartenances administrato-financières clairement balisées, l'équipe projet et la Coopération suisse ont eu à travailler ensemble de façon complémentaire avec des tâches précises et fortement mutualisées (Français langue d'enseignement, formation des enseignants sans formation initiale, encadrement pédagogique en classe, soutien aux cellules d'animation pédagogique, évaluation des acquis scolaires, etc.).

Ces résultats montrent bien que le projet a contribué de façon spécifique à l'accroissement concomitant de l'accès et de la qualité de l'éducation aux cycles de base 1 et 2 dans la région de Dosso. Sur cette base, les notes évaluatives se présentent comme suit : Pertinence (2), Efficacité (2), Efficience (2), Durabilité (3).

La mise en œuvre du projet a engendré de nombreuses innovations comme l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional de développement de l'éducation, la mobilisation des acteurs, la contractualisation à tous les niveaux, la formation en ingénierie de la formation, la mise en place d'une base de données éducatives au niveau régional, l'existence d'un vivier de formateurs en ingénierie de la formation, l'opérationnalisation d'un pool de formateurs en didactique du Français langue d'enseignement, l'expérience de la formation à distance, la mise en place de marqueurs de progrès de la Direction régionale de l'enseignement primaire. La mission a aussi relevé des faiblesses comme l'absence de capitalisation par les services centraux. Sur la base de ces résultats la mission a fait une série de recommandations dont les principales sont reprises dans ce tableau.

Recommandations	Responsables de la mise en œuvre de la recommandation	
	Acteur principal	Acteur(s) associé(s)
Renforcer les capacités du Ministère de l'enseignement primaire et de ses Directions centrales afin de pouvoir capitaliser et vulgariser les bonnes pratiques issues de l'expérimentation du projet dans la région de Dosso.	Direction régionale de l'enseignement primaire	Direction régionale des enseignements secondaires, Ecole normale d'instituteurs, collectivités territoriales, Comité de gestion décentralisé des établissements scolaires, Association des Mères éducatrices, Equipe projet
Développer et consolider les acquis du projet en recherchant de nouvelles approches, de nouveaux partenaires dans la société civile, le monde associatif, l'enseignement privé ainsi que des mécanismes novateurs pour une mobilité des acteurs bien contrôlée.	Equipe projet NIG/019	Directions régionales des enseignements primaire et secondaire, Ecole normale d'instituteurs, Coop. Suisse, Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Mettre en place au niveau du Ministère un dispositif de suivi et d'évaluation du projet opérant dans des conditions d'observation scientifique (points focaux thématiques).	Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de promotion des langues nationales et de l'éducation civique	Ministère des enseignements secondaires, Directions régionales des enseignements primaire et secondaire, Equipe projet NIG/019, Partenaires techniques et financiers
<p>Concernant le fonds régional pour l'alphabétisation dans la région de Dosso</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations du siège LuxDev sont à mettre en œuvre ; en outre nous proposons de choisir parmi les deux options suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Soit poursuivre l'accord de partenariat opérationnel avec la Direction régional de l'enseignement primaire et avec le Comité régional de Sélection ; – Soit (selon transfert de compétence aux collectivités territoriales) gestion par dotation budgétaire inscrite en Recettes/Dépenses au niveau du budget du Conseil régional ; la chaîne de la dépense publique des collectivités territoriales est utilisée (Président Conseil régional est ordonnateur, contrôle financier, trésorier régional est payeur). • Cette dernière option est à tester : <ul style="list-style-type: none"> – Pour la campagne 2015 avec inscription dans le budget 2015 du Comité régional préparé en novembre 2014. – Sinon pour la campagne 2016 avec inscription dans le budget 2016 du Conseil régional préparé en novembre 2015 ; la campagne 2015 se réalisant alors en accord de partenariat opérationnel/Direction régional de l'enseignement primaire. • Dans tous les cas, nous déconseillons la création d'une structure autonome pour la gestion de ce fonds. 	Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de promotion des langues nationales et de l'éducation civique	Direction régionale de l'enseignement primaire, Partenaires techniques et financiers, Equipe projet NIG/019, collectivités territoriales